



INSCRIPTIONS

AUX VACANCES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Etape 1 : CONNECTION sur le portail famille

Connectez-vous à votre espace : <http://www.ville-blain.fr/portail-famille>

Portail famille



Pour vous connecter au Portail Famille, cliquez ici.

Connexion au portail familles

Votre identifiant

Votre mot de passe

Connexion

Réinitialisation du mot de passe ?

Etape 2: INSCRIPTION A L'ACTIVITE

- Cliquez sur « Mes inscriptions »



- Sur la fiche de chaque enfant cliquez sur « Nouvelle inscription »



- Renseigner les 4 menus déroulant et cliquez sur « Enregistrer Demande »

A noter: "Si l'enfant fête son 6ème anniversaire durant la période merci de l'inscrire toutes les vacances sur l'activité "vacances automne 3 à 5 ans 19/20".

En cas de problème contacter le service par mail (accueildeleisirs@ville-blain.fr; restauration@ville-blain.fr ; persicolaire@ville-blain.fr)

Le Portail familles

Accueil | Mon tableau de bord | Ma famille | Mes coordonnées | Mes inscriptions | Comment utiliser le portail ?

Demander une nouvelle inscription

Choix de l'Equipement * : POLE EDUCATION

Choix du Service * : Accueils de loisirs

Choix de l'Activité * : ALSH AUTOMNE

Choix de la Période * : Vacances automne 6 à 11 ans 19/2

Période d'inscription du 21/10/2019 au 02/11/2019

Mémo pour les inscriptions :

Dupliquer l'inscription sur :

Enregistrer Demande Annuler

Tous droits réservés à Aiga 2015 | Mentions légales | Contactez-nous | Création : AIGA

Date de dernière mise à jour : 19/09/2019

- Cliquer sur « OK »

Demande d'inscription

- La demande d'inscription a bien été enregistrée

Ok

- Vous êtes redirigé vers la fiche de votre enfant et vous pouvez renouveler pour les autres enfants concernés par l'inscription à l'activité.

?

Equipement : POLE EDUCATION **Libellé :** Vacances automne 6 à 11 ans 19/2

Date début : 21/10/2019 **Date fin :** 02/11/2019

Mes informations

- Le « ? » indique que vous devez vous déconnecter du portail puis vous reconnecter afin de procéder **aux réservations des journées ou demi-journées.**

Attention : à ce stade vous avez validé l'inscription c'est-à-dire la possibilité de RESERVER des journées ou demi-journées. La procédure n'est pas terminée car sans réservation, l'enfant n'est pas attendu sur le service.

Etape 3: RESERVATIONS DES JOURNEES OU DEMI-JOURNEE

- Consulter la fiche RESERVATION

En cas de problème contacter le service par mail (accueildeloisirs@ville-blain.fr; restauration@ville-blain.fr ; persicolaire@ville-blain.fr)